



Les propriétés communales

Le mot du bourgmestre



Chères Saint-Gilloises,
Chers Saint-Gillois,
Dans cette édition de l'Info Saint-Gilles, nous vous invitons à (re)découvrir notre commune à travers un prisme original : ses infrastructures communales. Les beaux jours sont là, parfait pour pouvoir arpenter les rues saint-gilloises avec un nouveau regard.

Sur à peine 2,5 km², Saint-Gilles héberge pas moins de **87 bâtiments communaux qui répondent à tous les besoins et fonctions d'une ville** : logements via la Régie foncière, 13 crèches et lieux d'accueil de la petite enfance, 7 écoles primaires, 1 école secondaire, 8 maisons culturelles qui fonctionnent à temps plein (Maison du Peuple, Maison des Cultures, Maison Hannon...), des infrastructures sportives (ECAM et les nouveaux terrains de sport, le centre sportif rue de Russie, la piscine Victor Boin, les plaines sportives du Barca, Bens et Bempt – qui se trouvent en dehors du territoire communal), des espaces jeunesse comme le CUBE (49 rue de Hollande),

ou encore des lieux d'équipements collectifs comme l'Atelier du Web, une antenne qui regroupe prévention, sécurité et aide sociale et juridique de première ligne avec la Maison de la Prévention, la Maison Ecohuis, active pour le développement durable, et nos parcs urbains.

Certains lieux sont le fruit d'une **longue histoire patrimoniale et d'action publique en faveur de la population** comme l'hôtel de ville (1904), la piscine (1905) ou le musée Horta. D'autres d'**investissements plus récents** : l'ancien site de l'ECAM ou le CUBE (rachetés respectivement en 2013 et 2019) qui ont été entièrement rénovés et reprogrammés.

Aujourd'hui, la majorité communale s'engage dans un **vaste plan de rénovation**, avec une priorité donnée à nos écoles. Par ailleurs, nous continuons à **maintenir notre patrimoine** : les travaux de la Maison Pelgrims touchent à leur fin (nous vous informerons de son inauguration),

la piscine Victor Boin se modernise pour mieux vous accueillir, à tarif accessible...

Mais nos infrastructures sont aussi toutes celles et ceux qui y travaillent, les font vivre, gèrent la programmation des activités, veillent à leur maintien en bonnes conditions, les entretiennent, les rénovent. Leur travail est primordial, rendant possible l'**accessibilité aux services, le bien-être du personnel et la qualité de l'accueil pour le public**. Je vous souhaite une belle découverte. ■

Jean Spinette
Bourgmestre

 www.stgilles.brussels
 [communesaintgilles](https://www.facebook.com/communesaintgilles)
 [@saint_gilles](https://twitter.com/saint_gilles)
 [@communesaintgilles](https://www.instagram.com/communesaintgilles)

Éditeur responsable :

Jean Spinette,
place M. Van Meenen 39,
1060 Saint-Gilles

Cellule Communication :

 contact.1060@stgilles.brussels

Design by Kaligram

Focus

Les propriétés communales : un patrimoine à préserver



↑ Le Centre Urbain d'Expression (CUBE)

Un service essentiel à la vie de la commune et au service des habitants dont le travail mérite d'être mis en lumière est celui des Propriétés communales.

La commune de Saint-Gilles est en effet **propriétaire de 87 bâtiments** et non des moindres : écoles, crèches, équipements sportifs, salles de spectacles... ou encore notre splendide et prestigieux hôtel de ville, qui compte pas moins de 10 290m².

Il appartient au service des Propriétés communales de les entretenir et les rénover. Tâche parfois complexe quand on sait que la majeure partie de ce bâti remonte au début du siècle dernier, rendant nécessaires les rénovations.

On pense bien sûr en premier lieu à nos écoles, où nos enfants passent la majeure partie de leurs journées : les classes, réfectoires, cantines... doivent absolument répondre aux standards de confort moderne, pour le bien-être des enfants et des enseignants (chauffage, prévention incendie, revêtements de sol, sanitaires, isolation acoustique...). Une rénovation intérieure de l'école Peter Pan est en cours, de même que celle de la cantine de l'école Ulenspiegel. Suivra la cour de récréation de l'école Léonie La Fontaine en partenariat avec Bruxelles Environnement.



↑ L'école Léonie La Fontaine



↑ Renforcement de la structure du beffroi de l'hôtel de ville



↑ La Maison Pelgrims

Le grand âge de ces bâtiments génère parfois de mauvaises surprises, qui pèsent douloureusement sur le budget communal. C'est le cas de la découverte d'un problème d'usure de la structure du beffroi de l'hôtel de ville, qui a nécessité une intervention en urgence afin de la renforcer, en collaboration étroite avec la cellule Patrimoine culturel. Après avoir monté la charpente provisoire au moyen d'une grue mobile installée sur la place (de manière à perturber le moins possible les circulations dans les rue avoisinantes), des poutrelles métalliques ont été assemblées et ajustées.

Le service des Propriétés communales a dû pouvoir réagir rapidement, dans le respect des caractéristiques architecturales et de la faune. Notons que dans ce cas, **une attention toute particulière a été portée aux locataires de la tour : un couple de faucons pèlerins**. En concertation avec Bruxelles Environnement, un caisson isolant a été mis en place afin que ces hôtes prestigieux ne soient pas dérangés par le chantier en cours.

Une deuxième problématique directement liée à l'âge de nos propriétés communales est son caractère patrimonial. Beaucoup sont inscrites à l'inventaire du patrimoine architectural de Bruxelles et protégées par la Direction du Patrimoine culturel de Bruxelles, voire classées.

C'est le cas par exemple de l'hôtel de ville, de la Maison Pelgrims, du Musée Horta, de la Maison Hannon ou encore du stade Marien, dont la façade sera prochainement rénovée.

Rénover un bâtiment classé permet à la commune, à l'issue de longues procédures administratives, de décrocher des subsides de la Région à hauteur de 80 % du budget de rénovation. En contrepartie, la commune est tenue de respecter des consignes très contraignantes, comme reproduire à l'identique certains éléments anciens, ce qui peut s'avérer beaucoup plus complexe et coûteux. À titre d'exemple, le remplacement des châssis « en guillotine » de l'école J.J. Michel, a dû franchir toutes ces étapes avant de pouvoir être effectué.

Le respect du patrimoine entre souvent en concurrence avec l'urgence de la transition climatique, qu'il s'agisse d'isoler, d'installer des pompes à chaleur ou des châssis double vitrage. Il revient au service des Propriétés communales la **délicate mission de trouver des solutions équilibrées en tenant compte de la triple contrainte : patrimoine, urgence climatique et... contexte budgétaire**. Car il va sans le dire que le budget communal est limité, impacté aussi par le déficit budgétaire régional.

Depuis plusieurs années, le service s'emploie à **rendre les bâtiments énergétiquement plus performants, réduire leur empreinte carbone et adapter le bâti aux changements climatiques**. Le système de chauffage a ainsi été remplacé dans plusieurs écoles et une pompe à chaleur ajoutée à la piscine Victor Boin.

Un partenariat a été mis en place avec Energiris, puis avec Brupower, pour créer des **communautés d'énergie**. De quoi s'agit-il ? De la mise à disposition des toits de nos bâtiments pour l'installation de panneaux solaires, qui produisent à moindre coût l'énergie nécessaire à leur fonctionnement.

L'éventuel surplus est redistribué aux voisins et coopérateurs à un prix avantageux. À ce propos, une **séance d'information aura lieu le 20 mai prochain à 18h à la Maison des Cultures (120 rue de Belgrade)**.

Si le sujet vous intéresse, n'hésitez pas à nous y rejoindre. En attendant, le site internet www.brupower.be vous en apprendra davantage.

**PARTAGEONS L'ÉNERGIE VERTE !
LATEN WE GROEËN ENERGIE DELEN!**

Vous voulez profiter de l'énergie solaire produite sur le toit des bâtiments communaux et diminuer votre facture d'électricité ? Devenez coopérateur et rejoignez la communauté d'énergie brupower !
Wil je profiter van de zonnenergie die geproduceerd wordt op de daken van gemeentelijke gebouwen en zo je elektriciteitsfactuur verlagen? Word dan coöperant en sluit je aan bij de brupower energiegemeenschap.

**Séance d'info/infosessie
ma/di. 20/05 - 18:00**
Maison des Cultures
Rue de Belgrade 120 Belgradostraat

Info: hello@brupower.be
www.stigilles.be

St Gilles Gillis | **brupower** | **PAJO POWER**

“Depuis plusieurs années, le service s'emploie à rendre les bâtiments énergétiquement plus performants.”



↑ LIRL



↑ L'ECAM



↑ Rénovation de la Maison Pelgrims



↑ Rénovation de la piscine communale Victor Boin

D'autres réalisations du service des Propriétés communales témoignent de ce souci constant d'adaptation au dérèglement climatique : citons ainsi la **déminéralisation** de la cour de récréation de l'école Ulenspiegel (place des Héros), du Lycée intégral Roger Lallemand (rues de la Croix de Pierre et de la Victoire) ou de l'îlot de l'ancien site de l'ECAM (îlot formé par les rues Bernier, du Tir, Verhaegen et de Monténégro). Ou encore l'étude visant la réhabilitation des anciennes citernes d'eau de pluie afin d'alimenter l'eau des sanitaires dans les écoles ou à l'hôtel de ville.

Récemment, de nouveaux projets ont abouti dans des bâtiments imposants qui ont rejoint le giron du parc immobilier communal comme, en plus du site de l'ECAM, l'ancien garage devenu **le CUBE** au 49 rue de Hollande. Il accueille les activités du service Jeunesse.

Signalons enfin, parmi les nombreux chantiers en cours, **deux rénovations d'envergure** :

> celle de **la Maison Pelgrims** (anciennement appelée *Les Cascatelles*) : édifée en 1905 par l'architecte Adolphe Pirenne dans un style néo-renaissance flamande au sommet d'un jardin aménagé sur les anciennes sources d'eau, elle dispose d'un jeu de cascades et de grottes – typiques du début du siècle passé. Le lieu retrouvera tout son lustre d'antan et accueillera des expositions d'art contemporain en dialogue avec le lieu, à l'instar de la Maison des arts de Schaerbeek. **Sa réouverture est prévue pour l'automne prochain.**

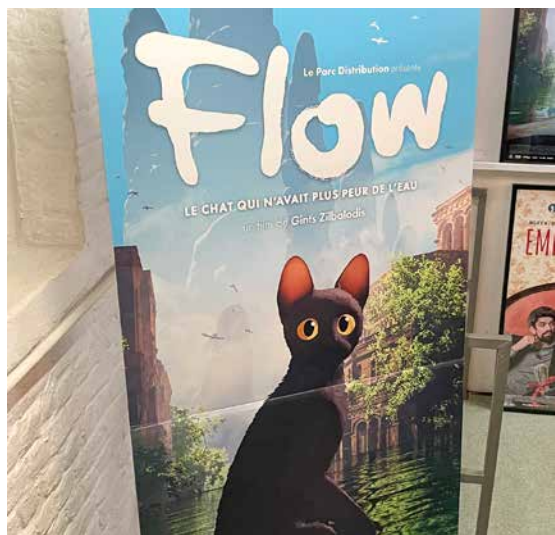
> celle de **la piscine communale Victor Boin**, lieu emblématique dont vous êtes nombreux à attendre la réouverture. Ce n'est pas un secret, la gestion quotidienne et l'entretien des piscines pèsent lourdement dans le budget des communes. Mais, pour le Collège saint-gillois, il est important que tous les enfants puissent apprendre à nager. Outre qu'il s'agit d'un vecteur d'épanouissement, de détente et de bien-être, nager est une compétence qui sauve des vies. Sans investissements publics, il s'agirait d'un privilège réservé aux seuls publics favorisés. La rénovation de la piscine, effectuée dans le respect des éléments patrimoniaux afin de maintenir son caractère et son charme, devrait s'achever d'ici 2027 pour le bonheur de tous les habitants et habitantes.



↑ Le CUBE

“ Le CUBE accueille les activités du service Jeunesse. ”

Flow, le film d'animation oscarisé « un peu » saint-gillois



Lors de la cérémonie des Oscars du 2 mars dernier, c'est *Flow* qui a remporté l'Oscar du meilleur film d'animation. Avant d'être récompensé par la plus célèbre des statuettes, *Flow* avait été présenté lors de **160 festivals** (dont, en 2024, celui de Cannes et celui du film d'animation

d'Annecy) et gagné plus de **80 prix** (dont le Golden Globe et le César dans la même catégorie). Distribué dans **50 pays**, il est le fruit d'une incroyable collaboration letto-franco-belge à travers Eurimages (le Fonds culturel du Conseil de l'Europe), portée par le cinéaste letton Gints Zilbalodis et les

producteurs du studio Take Five, situé à... Saint-Gilles.

L'occasion pour le bourgmestre Jean Spinette de visiter le studio et de féliciter toute l'équipe autour de l'Oscar.

LES SERVICES POPULATION, SÉJOUR ET ÉTAT CIVIL VOUS REÇOIVENT SANS RENDEZ-VOUS

À partir du **lundi 12 mai**, vous pourrez vous présenter sans rendez-vous à l'hôtel de ville, durant les heures d'ouverture, pour les démarches liées aux documents d'identité, de séjour et d'état civil (à l'exception de la première inscription en Belgique pour un ressortissant européen ou non européen) :

- > du lundi au vendredi de 8h à 12h
- > le mardi après-midi de 15h à 18h
- > uniquement pour les enfants en âge scolaire : le mercredi après-midi de 14h à 16h

La possibilité de prendre un rendez-vous reste cependant disponible pour les personnes qui préfèrent cette option, sur notre site internet www.stgilles.brussels. Nous vous rappelons que de nombreux documents sont aussi directement disponibles sur Irisbox.

Renseignements :

02 / 435 12 95

contact.1060@stgilles.brussels

UURTJE LECTUURTJE DRAGSHOW !

Samedi 10 mai à 10h30

Dragqueens et-kings proposent des lectures pour enfants à partir de 3 ans. Un spectacle plein de paillettes et de littérature, qui vous attendra au bas des escaliers de la bibliothèque néerlandophone, 173 rue Émile Féron. Toutes les infos et activités proposées sur www.sint-gillis.bibliotheek.be.

FÊTE DE LA MUSIQUE

Le vendredi **20 juin** se tiendra l'incontournable Fête de la Musique sur la place Van Meenen! Le service Culture et ses partenaires ont préparé une programmation audacieuse, avec des groupes allant du rock à l'électro, en passant par la pop, le folk, la fusion, le jazz et bien d'autres genres musicaux. On vous y attend.

La médiation dans le cadre des sanctions administratives communales (SAC)

La médiation SAC est une **alternative efficace à l'amende administrative**, permettant au contrevenant de réparer le dommage causé et de restaurer le lien social. Cette approche, mise en place pour lutter contre la petite délinquance et améliorer le vivre-ensemble, donne la possibilité à chaque partie de trouver une solution durable grâce au dialogue, sous la guidance d'un médiateur neutre et impartial. La médiatrice SAC intervient pour les communes d'Anderlecht, de Forest et de Saint-Gilles. Elle facilite la résolution des conflits en permettant aux

parties de s'exprimer et de trouver des solutions pour réparer les dommages. **Les enjeux** sont de réparer et apaiser les conflits, en responsabilisant le contrevenant et en évitant la récidive, redonner une place à la victime, en lui permettant de s'exprimer et d'obtenir réparation, favoriser le respect des normes sociales et améliorer le vivre-ensemble. Et ce en respectant **les principes fondamentaux** de libre consentement des parties, de la confidentialité des échanges, de la neutralité du médiateur et de la transparence du processus.

En **2024**, les 3 communes lui ont transmis **329 dossiers** et les infractions les plus fréquentes concernaient la propreté (55 %), le refus d'injonctions (15 %), le manque de respect (10 %), la possession et l'usage de pétard (8 %). En cas de réussite, la médiation permet de clore le dossier sans amende, favorisant ainsi une résolution pacifique des conflits. Plus d'informations sur notre site internet www.stgilles.brussels.

JOUER POUR GRANDIR : TRUCS ET ASTUCES POUR LES PARENTS

JOUER POUR GRANDIR TRUCS ET ASTUCES POUR LES PARENTS

UNE MATINÉE POUR LES PARENTS!
Mardi 20 mai | 8h45-12h00

au CUBE – rue de Hollande 49 – RDV

Rencontrez les associations de Saint-Gilles qui proposent des activités pour vos enfants!
Musique, loisirs, école de devoirs, stages, psychomotricité... tout pour bien grandir!

POURQUOI VENIR ?

- Découvrir et rencontrer des associations locales prêtes à vous aider.
- Inscrire vos enfants à des activités amusantes et éducatives.

Une garderie est prévue pour vos tout-petits.
C'est gratuit et ouvert à toutes les familles!
Pour plus d'informations, 02/600 54 60.
Venez nombreux!

CAS CSA
CPAS DOOR

Être parent, c'est accompagner son enfant dans son développement, l'aider à découvrir le monde et à grandir en confiance. Mais il n'est pas toujours facile de savoir quelles activités lui proposer pour l'épanouir pleinement. C'est pourquoi le CPAS et sa Coordination de l'Action Sociale vous invitent à une matinée spéciale, pour découvrir une multitude d'opportunités offertes dans la commune ! C'est une occasion unique de rencontrer les associations locales qui proposent des activités adaptées aux enfants de tous âges : musique, loisirs créatifs, école de devoirs, stages, psychomotricité... Profitez de cet événement pour inscrire directement vos enfants à des activités amusantes et éducatives mais aussi pour échanger avec des professionnels et découvrir des solutions adaptées. Une garderie gratuite sera mise à disposition pour vos tout-petits afin que vous puissiez profiter pleinement de cette matinée.

Rendez-vous le mardi 20 mai, de 8h45 à 12h, au CUBE (49 rue de Hollande). Infos au 02/ 600 5460.

Des nouvelles de la Boutique éco-solidaire

La Boutique éco-solidaire a ouvert ses portes le 4 octobre 2024 et remporte déjà un vif succès. Initiée par l'échevine Catherine François, en charge de l'Emploi et de la Formation, elle est installée dans un immeuble emblématique de la Barrière, fraîchement rénové par la Régie foncière. Ce magnifique lieu combine des initiatives locales et circulaires pour promouvoir un mode de consommation plus responsable. Les deux structures, Recyclerie sociale et Couture Truck, y travaillent ensemble pour offrir une expérience unique, alliant vente d'articles de seconde main, réparation, transformation, et création textile.

La **Recyclerie sociale** propose une large gamme d'articles issus de la récupération, avec un accent particulier sur les objets vintage et originaux. Elle permet de donner une seconde vie à des objets et à des textiles, tout en soutenant l'économie circulaire. Elle a également établi des partenariats avec des artisans locaux, offrant ainsi une vitrine pour des produits artisanaux circulaires tels que des bijoux, de la céramique, des luminaires et d'autres créations écoresponsables.

Le **Couture Truck**, quant à lui, gère un atelier de couture où il transforme et répare des vêtements, en offrant également un service de personnalisation. Le projet met en avant l'importance de réutiliser et de réparer plutôt que de jeter, contribuant à la réduction du gaspillage textile.

Ensemble, bien qu'ayant des missions spécifiques, ils s'inscrivent dans un contexte plus large de soutien à l'insertion socio-professionnelle et à la création d'activités locales, en particulier pour les publics fragilisés (formation, création d'emplois).



Renseignements :

2 rue Théodore Verhaegen
Du mardi au samedi de 10h à 17h
Recyclerie sociale :
0475/977 019
Couture-Truck :
0484/444834 - 0483/233929

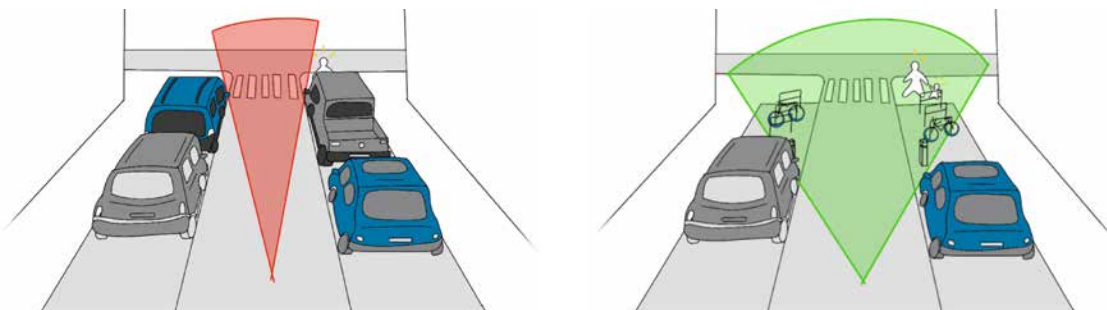
En combinant un service de proximité, une dimension sociale forte et une approche écoresponsable, ce lieu devient un véritable centre de ressources et de sensibilisation aux enjeux environnementaux et sociaux actuels.

Sécurité routière : le Parvis se pare de pois...

Pour améliorer la sécurité routière et apaiser la circulation, la commune a peint de nouveaux marquages au sol aux entrées du Parvis. Ces ronds bleus et jaunes ne sont pas là juste pour décorer : ils encouragent les automobilistes à ralentir et rendent l'espace plus sûr et agréable pour tous. La commune a également prévu d'installer des **radars préventifs** en complément des marquages pour faire respecter la vitesse, ils arriveront prochainement. **Pour rappel, le Parvis est une « zone de rencontre ».** Cela signifie que la vitesse y est limitée à 20 km/h et que les piétons peuvent utiliser toute la largeur de la voie publique et y sont prioritaires.



... et les piétons sont davantage en sécurité



Saviez-vous que 76 % des piétons blessés ou tués à Bruxelles traversaient une rue au moment de l'impact ? Raison pour laquelle la commune a réaménagé les abords de bon nombre de traversées piétonnes en y installant des arceaux vélo. Bien placés, ils permettent de libérer le champ

de vision entre usagers de la route à l'approche des traversées piétonnes, d'éviter les accidents entre automobilistes et usagers vulnérables, d'offrir un espace de stationnement vélo et de contribuer à la mobilité active. L'article 24 du Code de la Route interdit par ailleurs l'arrêt et le stationnement à

moins de 5 mètres des passages piétons. Ne pas respecter cette règle met les usagers en danger et constitue une infraction du 2^e degré.

SEMAINE DE L'ENTREPREURIAT FÉMININ



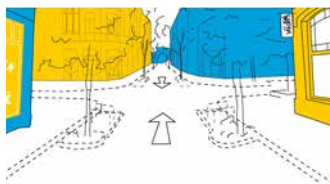
Fort du succès de l'édition 2024, le service du Développement économique organise à nouveau la **Semaine de l'Entrepreneuriat Féminin du 12 au 16 mai**, en partenariat avec Village Partenaire, le Réseau Diane de l'UCM et Women in Business de Hub.Brussels. Ateliers pratiques, rencontres inspirantes et conseils concrets aideront les entrepreneuses à structurer leur projet durable, explorer les financements et utiliser l'IA pour développer leur activité. Mais aussi : un roadtrip chez des entrepreneuses locales et une soirée networking.

Info : developpement.economique@stgilles.brussels.

ENTRETIEN DES BALCONS

Les beaux jours reviennent et nous invitent à réinvestir nos espaces extérieurs. Ils sont l'occasion de faire les vérifications d'usage quant à l'état des bâtiments suite à la saison hivernale et aux éventuels dégâts que les intempéries auraient pu causer. Ancrage et solidité des garde-corps, accrochage des éléments de parement et de décor de façade, corniche, descente d'eau, console, enseigne, de la stabilité d'éléments structuraux, de cheminées... ces éléments peuvent présenter un danger pour la sécurité des occupants et des usagers de l'espace public ou de l'intérieur d'îlot. Nous invitons donc les propriétaires à veiller au bon entretien de leur bien et à y surveiller les éventuels problèmes (fissures, rouille, descellement...). Leur responsabilité peut être engagée en cas d'accident et des frais supplémentaires portés à leur charge si la commune se voit dans l'obligation d'intervenir.

DU NOUVEAU POUR LA RUE VANDERSCHRICK



Dans le cadre du nouveau plan de mobilité de la commune, la rue Vanderschrick, de part et d'autre de la rue Jean Volders, du n°2 au n°43, va être réaménagée. Au programme : un changement de sens afin de réduire le trafic, une zone de rencontre, plus de végétalisation et de mobilier urbain. Deux moments de participation citoyenne, ainsi qu'un stand participatif en rue, ont eu lieu en mars et avril. **Le changement de sens et le réaménagement provisoire seront installés en mai et testés durant un an.**

LA SAISON DES BROCANTES EST OUVERTE



Venez flâner, vous rencontrer et faire de belles trouvailles. Les prochaines brocantes saint-gilloises se tiendront :

- > place Van Meenen les 31 mai, 5 juillet, 9 août, 6 septembre (brocante des enfants) et 4 octobre
- > rue du Fort : les 11 mai, 8 juin, 13 juillet, 27 juillet, 3 et 17 août

Infos inscriptions sur notre site internet www.stgilles.brussels.

La Maison de la Prévention, des services pour les Saint-Gillois

Le 9 avril dernier, la Maison de la Prévention, située 143 rue de Mérode, a ouvert ses portes au public pour lui faire découvrir ses métiers. Le tout accompagné de différentes animations pour les plus jeunes : château gonflable, foot, activités de plantations avec la cellule végétalisation urbaine et goûter pour tout le monde.

La prévention, c'est en effet toute une série de professions mises au service des habitants :

- > la cellule **justice de proximité** (service gratuit d'aide juridique de première ligne, elle permet de faire connaître leurs droits aux citoyens)
- > les **médiateurs de conflits interpersonnels** (pour résoudre à l'amiable des conflits de voisinage, familiaux ou locatifs)
- > le **conseiller en prévention vol** (qui peut proposer aux habitants et commerçants des aménagements et des conseils pratiques de sécurisation des bâtiments, une prime communale de 250 EUR peut être octroyée)
- > les **travailleurs sociaux de rue** (acteurs essentiels dans la lutte contre l'exclusion et l'insécurité sociale)
- > le **SEMJA** (Service d'Encadrement des Mesures Judiciaires Alternatives qui assure le suivi des décisions judiciaires consistant en une peine de travail autonome ou un travail d'intérêt général)
- > les **gardiens de la paix** (en uniforme mauve, ils ont pour missions d'assurer une présence rassurante et de sécurisation dans les espaces publics).



NOUVEAU SERVICE ENTièrement GRATUIT ET CONFIDENTIEL

Besoin d'aide pour écrire ou comprendre un courrier, un formulaire, un cv... ? L'écrivain public peut vous aider !

À partir du 9 mai, un **écrivain public** (formé par l'asbl PAC) tiendra une **permanence tous les vendredis de 10h à 12h** au sein de la Maison de la Prévention. Il proposera un service d'aide à la compréhension et à la rédaction de courriers et documents (administratifs, personnels...).

Contact et informations :

02/ 542 62 40 – prevention.1060@stgilles.brussels

La BEF, 1 an d'activité et déjà un bilan très positif

La BEF (Boutique Emploi-Formation) a ouvert ses portes le 17 février 2024. Elle met à disposition du tout public un lieu d'accueil unique et convivial afin d'amplifier l'accompagnement social et personnalisé des chercheuses et chercheurs d'emploi. Petit focus en quelques chiffres :

- > plus de 700 visites ont déjà été comptabilisées
- > 82 % des demandes concernent l'emploi et/ou la formation (aide aux CV et lettres de motivation, réorientation d'autres dispositifs, soutien à l'usage numérique...)
- > la **moyenne d'âge la plus représentée se situe entre 25 et 49 ans avec un taux de fréquentation hommes/femmes similaire**
- > près de 62 % des bénéficiaires sont orientés par des partenaires locaux, le reste du public fréquentant la BEF a poussé la porte, grâce à sa situation géographique de proximité : une adresse facile à trouver, au rez-de-chaussée du n°103 de la chaussée de Waterloo.

Contact :
0490/680203

Du lundi au vendredi de 9h à 16h.

Hommage à Joseph Jongen, musicien, compositeur et chef d'orchestre

Dans le cadre de l'hommage rendu à Joseph Jongen pour le 150^e anniversaire de sa naissance, le bourgmestre Jean Spinette et Olivia Wahnon de Oliveira, directrice du conservatoire royal de Bruxelles ont inauguré le 8 avril dernier une plaque commémorative sur la place Loix.



Joseph Jongen (1873-1953), compositeur, organiste et chef d'orchestre, obtint le premier prix de Rome en 1897, fut nommé directeur du conservatoire de musique de Bruxelles en 1925 et présida l'Académie royale de Belgique jusqu'à son décès en 1953.

Dès son arrivée à Bruxelles en 1909, Jongen s'installa à Saint-Gilles, 3 place Loix, et y résida jusqu'en 1925.

L'association *Les amis de Joseph Jongen* se joint au conservatoire royal, ainsi qu'à la commune de Saint-Gilles, pour rendre hommage à ce grand nom de la musique belge, que Saint-Gilles eut le privilège de compter parmi ses habitants.



Prochaines visites thématiques de l'hôtel de ville

Les prochaines visites thématiques de l'hôtel de ville auront lieu les **samedis 17 mai et 21 juin** et auront respectivement pour thème « Franc-maçonnerie et symbolisme » et « Visite insolite de la cave au grenier ».

Elles sont **gratuites pour les Saint-Gillois** (14 EUR pour les non-Saint-Gillois). Les inscriptions se font auprès de Bruxelles Bavard : info@bruxellesbavard.be - www.bruxellesbavard.be - 0485/707106.

GRATUIT / GRATIS
POUR LES SAINT-GILLOIS
VOOR DE SINT-GILLENAREN

visite

bezoek

Hôtel de ville de Saint-Gilles
Stadhuis van Sint-Gillis

↳ **EN FRANÇAIS / IN HET FRANS**
17 Mai - 10h / 17 Mei - 10u
Franc-maçonnerie et symbolisme
Vrijmetselarij en symboliek

21 Juin - 10h / 21 Juni - 10u
Visite insolite de la cave au grenier
Ongewone rondleiding van kelder tot zolder

↳ **INSCRIPTION / INSCHRIJVING**
Bruxelles Bavard ASBL / Bruxelles Bavard VZW:
• +32 (0)485 70 71 06
• info@bruxellesbavard.be
• bruxellesbavard.be

St Gilles Gills **2025**

Expression démocratique

Les articles repris dans cette rubrique sont rédigés sous l'entière responsabilité des chef(fe)s de groupe concernés, conformément au «Règlement fixant les modalités du droit d'expression dans le journal d'information communal des groupes politiques démocratiquement élus et représentés au conseil communal».

Le mot de la Liste du Bourgmestre

La Liste du Bourgmestre a toujours privilégié l'acquisition de biens à la location afin de développer et diversifier au fil des ans son offre de services aux citoyens, qu'il s'agisse d'un Centre de Formation et d'Insertion socio-professionnelle (Cenforgil et les Ateliers du Midi), d'une Maison du Livre, de la création d'une nouvelle infrastructure « Jeunesse » – le CUBE, Centre urbain d'expression à la rue de Hollande – ou bien encore de la Régie foncière autonome, forte de 950 logements, faisant de celle-ci l'une des plus importantes du pays, sans oublier nos crèches qui proposent 567 places, soit 222 créées depuis 2018 (crèche Adèle Hauwel 49 places, ECAM 149 places, Mairesse 24 places) !

Si ces infrastructures ont toujours été développées au départ des différents services communaux et au travers de la recherche et de l'obtention de subsides (Feder, Contrats de quartier, Contrats de rénovation urbaine, Contrats-écoles...), celles-ci nécessitent une gestion quotidienne centralisée, assurée par le service des Propriétés communales qu'il y a lieu de saluer et remercier ici.

Écoles communales, Musée Horta et Maison Hannon, Centre culturel Jacques Franck et académies, piscine Victor Boin, Maison de la Prévention, CAFA, Maison des Enfants, hôtel de ville... autant de propriétés communales très diverses qui représentent aujourd'hui un **parc immobilier de quelque 87 bâtiments** nécessitant entretien, rénovation, transformation,

voire restauration lorsque ceux-ci sont protégés au titre de patrimoine. Il en va ainsi de nos écoles primaires, créées pour l'essentiel à la fin du 19^e siècle, et nécessitant de lourdes interventions dans des contraintes patrimoniales et budgétaires importantes, allongeant parfois considérablement les délais de réalisation (J.J. Michel par exemple). Il arrive parfois aussi que des projets doivent être revus ou recalibrés, compte-tenu des différents facteurs, comme pour le 19 rue Théodore Verhaegen qui, prévu initialement comme une crèche, sera reconverti en logement.

Si le LIRL (notre Lycée intégral Roger Lallemand), Peter Pan, les 4 saisons et Ulenspiegel, ont fait ou font encore l'objet de travaux de rénovation importants, si Léonie La Fontaine et l'école

Nouvelle verront tout prochainement des opérations de verdurisation de leurs cours de récréation réalisées à l'initiative et/ou en collaboration avec le service de l'Enseignement, **la Liste du Bourgmestre, avec son partenaire de majorité, s'est engagée à la mise en œuvre d'un plan de rénovation entre autres des logements de la Régie foncière et des bâtiments scolaires et sera tout particulièrement attentive à sa réalisation !** ■

Thierry Van Campenhout
Chef de groupe LB

Le mot du PTB*PVDA

Voici le projet de crèche abandonné par la commune

Nous avons obtenu la confirmation que la commune a décidé d'abandonner le projet de crèche dans le haut de la rue Théodore Verhaegen, au numéro 19. Le bâtiment avait été acquis en 2017 par la commune.

Malheureusement, le bâtiment a été complètement abandonné par la suite, faute d'un plan financier solide. Il est depuis devenu insalubre : le risque est tel que des scellés de la police ont été placés à l'entrée. Quelle mauvaise gestion !

Comment expliquer cet abandon ? Nous avons interpellé le Collège. Celui-ci nous a répondu qu'il ne fallait plus de crèches dans le « bas » de la commune, mais plutôt dans le « haut »... Or, nous sommes dans une petite commune et tous les habi-

tants peuvent facilement se déplacer jusqu'à cet endroit central. De plus, il n'y a actuellement aucun projet dans le « haut ».

Il faut une dizaine d'années pour qu'un projet de ce type se concrétise. Or il y a urgence : le taux de couverture en crèches aux tarifs abordables n'est que de 35 % à Saint-Gilles...

Les besoins sont donc toujours bien présents, partout dans la commune. La liste d'attente reste longue et les parents doivent payer très cher pour une crèche privée ou arrêter de travailler.

Autre argument avancé : les problèmes d'insécurité qui font fuir les parents. C'est vrai que la situation est terrible ! Mais qu'est-ce qui est mis en place par l'État pour que ce ne soit plus le cas dans le futur ? ! On ne devrait pas renoncer à résoudre ce problème.



Nous pensons que la commune devrait revenir sur sa décision. Nous avons besoin de maintenir tous les projets de crèche. Il n'est pas trop tard pour chercher de nouvelles solutions. ■

Contactez-nous :
saint-gilles@ptb.be

Le mot d'Ecolo-Groen

L'actualité de ces derniers mois, chargée de crises post-électorales en Belgique, de conflits armés ou tensions géopolitiques dans le monde, semble avoir relégué la question climatique au second plan. **Or, nous n'avons plus un an, un mois, ni même un jour à perdre si nous voulons protéger notre population contre les effets du dérèglement.** L'organisation météorologique mondiale a confirmé que l'année 2024 fut la plus chaude jamais enregistrée dans le monde. Un constat, ou plutôt un signal d'alarme récurrent, qui s'amplifie d'année en année.

À Saint-Gilles, les effets des dérèglements environnementaux et climatiques se font ressentir de manière croissante : **canicules, épisodes de pluies intenses et pics de pollution**

et sont de plus en plus fréquents et sévères, affectant la qualité de vie et la santé de nos concitoyen·nes, surtout les plus fragiles et les moins fortuné·es d'entre eux. En outre, ces épisodes endommagent nos infrastructures publiques et nos logements, détériorent nos arbres et espaces verts, et mettent en péril la biodiversité urbaine.

Notre commune doit absolument réaffirmer son ambition et sa détermination en matière d'action climatique et de justice sociale. Cela passe par l'ensemble des politiques communales et un suivi rigoureux du plan climat, en portant une attention particulière pour les écoles et les crèches, ainsi que pour les quartiers les plus touchés par les effets d'îlots de chaleur urbaine, ou les inondations.

Cela passe aussi par une autre mesure qui est loin d'être symbolique : l'interdiction de la publicité pour les énergies fossiles.

La crise climatique trouve ses racines dans notre modèle économique « extractiviste », c'est-à-dire basé sur l'exploitation intensive de ressources naturelles limitées (comme le pétrole, le gaz, les forêts, les métaux rares...). Depuis plusieurs décennies, **les multinationales pétrolières ont systématiquement cherché à entraver la transition énergétique** et l'abandon des énergies fossiles, en finançant des études pseudo-scientifiques et climatosceptiques, ou en menant un lobbying acharné auprès des pouvoirs publics et des instances internationales, telles que les COP climatiques.

Il est dès lors inconcevable que l'on puisse encore tolérer des publicités qui promeuvent ou défendent l'industrie des énergies fossiles, et qui entrent en totale contradiction avec l'objectif de transition vers une société décarbonée.

C'est pourquoi Saint-Gilles a adopté au dernier Conseil communal la motion initiée par Ecolo-Groen, qui demande à la Région bruxelloise de **déployer tous les moyens possibles pour interdire ces publicités sur tout le territoire bruxellois.** ■

Ecolo-Groen Saint-Gilles

✉ contact@ecologroen1060.be

🌐 <https://ecologroen1060.be/>

Le mot du Open MR – Les Engagés

De l'Art nouveau au taudis : le délabrement de Saint-Gilles fait peine à voir

Le nouvel accord de majorité prétend à raison que la propreté de nos rues laisse à désirer. Avec ses façades dégradées, ses dépôts clandestins et ses rats, notre commune semble négligée et insalubre. L'Open-MR et Les Engagés exhortent le conseil communal à déployer toute l'ambition et tout le zèle nécessaires pour redonner un aspect présentable à nos rues et nos places.

Si notre commune semble aussi sale et mal entretenue, c'est avant tout à cause des tags qui y prolifèrent. Le nombre de ces graffitis a considérablement augmenté au cours de la dernière mandature. À certains endroits, aucune façade n'est épargnée par le vandalisme et les rues sont recouvertes de peinture d'un bout à l'autre.

Une toile vierge pour les tagueurs

La théorie de la « vitre cassée » voudrait que le vandalisme attire d'autres incivilités. Le fait qu'une façade soit dégradée incite d'autres personnes à faire de même, ce qui enclenche un cercle vicieux de recrudescence d'actes de vandalisme et de dégradation de l'espace public. Aujourd'hui, Saint-Gilles semble être devenue un lieu où les tagueurs peuvent s'adonner en toute impunité à leurs méfaits, leur terrain de jeu, leur toile vierge. L'administration précédente a laissé ce problème s'aggraver au point de prendre des proportions alarmantes. Le nettoyage de la commune est aujourd'hui une tâche titanesque. Un défi aussi difficile à relever exige par conséquent un plan d'approche sérieux. Or, l'accord de majorité ne mentionne pratiquement aucune solution pour faire face à ce problème. À l'exception d'une demi-phrase : « Achat d'un véhicule antigraffiti ».

Les tags qui défigurent notre commune ont-ils plus de valeur que ces cinq

mots ? Existe-t-il un véritable plan en vue de remédier à ce problème ? Comment un véhicule antigraffiti peut-il renverser le délabrement de Saint-Gilles ? Les conseillers communaux Open-MR – Les Engagés continueront à poser ces questions et à faire pression pour que des mesures soient prises.

Infestation de rats

Autre signe que la propreté des rues et des places n'est pas au mieux : la présence de rats qui, comme les pigeons, se nourrissent de restes de nourriture. Là encore, une approche sérieuse est nécessaire et elle doit associer prévention et dératisation. Les gardiens de la paix devraient faire comprendre aux habitants que jeter du pain rassis s'apparente à une forme de dépôt clandestin. Il est toutefois urgent de mener une lutte active contre ces nuisibles, en collaboration avec Vivaqua. L'invasion de rats constitue en effet une menace de santé publique.

Rendre Saint-Gilles plus propre ensemble

Au cours des prochains mois, le Collège des Échevins choisira la direction qu'il entend prendre. Notre appel est donc clair : des mesures vigoureuses sont nécessaires. Ce n'est qu'en investissant dans la prévention et la répression que Saint-Gilles pourra remettre en état ses rues et garantir un cadre de vie sûr, propre et accueillant pour ses habitants et ses visiteurs.

La remise en état de Saint-Gilles est une responsabilité partagée. Ensemble, nous pouvons rendre nos rues à nouveau attrayantes, mais cela commence par un engagement sérieux de la part des autorités communales. ■

Céli Rodriguez

✉ crodriguez@stgilles.brussels

Melanie Verroken

✉ mverroken@stgilles.brussels

Yannis Bakhouche

✉ ybakhouche@stgilles.brussels

Mathias Looze

✉ mlooze@stgilles.brussels

Janusz Linkowski

✉ jlinkowski@stgilles.brussels

Contacts avec la commune

Le Collège des Bourgmestre et Échevins 2024-2030



Jean Spinette
Bourgmestre / LB – 02/ 536 03 80
jspinette@stgilles.brussels
Affaires générales, communication, police, police administrative, logement, cellule sécurité et vie urbaine, coordination des événements, affaires juridiques, prévention, personnel, tutelle CPAS et tutelle sur les hôpitaux, affaires européennes, développement stratégique et support des convergences commune-CPAS



Willem Stevens
3^e échevin / LB – 02/ 536 03 08
wstevens@stgilles.brussels
Finances, cultes et philosophies non confessionnelles, rénovation urbaine, jeunesse, informatique, stratégie numérique, simplification administrative, archives, économe



Loes Salomez
7^e échevine / Ecolo-Groen
02/ 536 03 28
lsalomez@stgilles.brussels
Climat et biodiversité, propriétés communales, énergie, affaires néerlandophones



Catherine Morenville
1^{re} échevine / Ecolo-Groen
02/ 536 02 40
cmorenville@stgilles.brussels
Mobilité et stationnement, espaces publics, espaces verts, urbanisme, égalité de chances, des genres et handicap



Saïd Ahruil
4^e échevin / LB – 02/ 435 28 33
sahrui@stgilles.brussels
Sport, cohésion sociale, état civil et population



Myriem Amrani
Présidente du CPAS / LB
02/ 600 54 11
mamr@cpasstgilles.brussels



Yasmina Nekhoul
2^e échevine / LB – 02/ 536 02 97
ynekhoul@stgilles.brussels
Affaires sociales, petite enfance, santé publique, propreté publique, solidarité internationale



Francesco Iammarino
5^e échevin / Ecolo-Groen
02/ 536 03 11
fiammarino@stgilles.brussels
Bien-être animal, culture, développement et transition économique, patrimoine, tourisme et folklore, animations locales



Catherine François
6^e échevine / LB – 02/ 435 28 33
cfrancois@stgilles.brussels
Emploi et formation, enseignement, enseignement de promotion sociale

LES CONSEILS COMMUNAUX

Les séances des conseils communaux sont publiques. Elles doivent être organisées minimum 10 fois par an. À l'exception des mois de juillet et août, elles ont généralement lieu le dernier jeudi de chaque mois à 20h, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville.

Nous vous invitons à retrouver tout ce qui concerne le conseil communal (dates des séances, ordre du jour, procès-verbal, questions/réponses) sur notre site Internet www.stgilles.brussels, rubrique Vie politique.

Les services de l'hôtel de ville

Hôtel de ville – Place Van Meenen 39 – Tél.: 02/ 536 02 11 ou 02/ 536 02 00.
Les services de l'hôtel de ville sont ouverts du lundi au vendredi de 8h à 12h.
Pour connaître leurs jour(s) et heures de permanence en dehors de cet horaire, contactez le service concerné ou consultez le site internet www.stgilles.brussels.

Affaires générales
02/ 536 02 34
secretariat.1060@stgilles.brussels

Affaires néerlandophones
02/ 533 98 60
na-an.1060@stgilles.brussels

Affaires sociales
02/ 536 02 65
affairesociales.1060@stgilles.brussels

Développement économique
02/ 536 02 30
developpement.economique.1060@stgilles.brussels

Espace public
02/ 536 17 50
espacepublic@stgilles.brussels

État civil
02/ 536 02 47
etatcivil.1060@stgilles.brussels

Finances
02/ 563 11 20
finances.1060@stgilles.brussels

Personnes handicapées et Pensions
02/ 536 03 06
pensions.1060@stgilles.brussels

Population
02/ 435 12 95
population.1060@stgilles.brussels

Propriétés communales
02/ 536 02 87
travaux.1060@stgilles.brussels

Sécurité et vie urbaine
02/ 536 03 95
hygiene.1060@stgilles.brussels

Urbanisme
02/ 536 02 15
urbanisme.1060@stgilles.brussels

Quelques services décentralisés

Atelier du web
Rue du Fort 37-39 – 02/ 537 02 68
vguisen@stgilles.brussels

CPAS
Rue Fernand Bernier 40
02/ 600 54 11
cpas@stgilles.brussels

Culture
Rue de Parme 69 – 02/ 534 56 05
culture.1060@stgilles.brussels

Enseignement communal
Chaussée de Waterloo 255
02/ 536 02 99
enseignements.1060@stgilles.brussels

Foyer du Sud
Rue de la Source 18 – 02/ 534 78 80
fds@foyerdusud.be

Jeunesse
Rue de Hollande 49 – 02/ 563 11 38
jeunesse.1060@stgilles.brussels

Maison Eco
Rue du Fort 33 – 02/ 533 95 90
maisonecohuis@stgilles.brussels

Maison de la Prévention (Prévention, Justice de proximité, Médiation...)
Rue de Mérode 143
02/ 542 62 40
prevention.1060@stgilles.brussels

Petite enfance
Chaussée de Waterloo 255
02/ 563 11 46
creche.1060@stgilles.brussels

Régie foncière
Rue Émile Féron 161 – 02/ 435 18 70
regiefonciere.1060@stgilles.brussels

Sport
Rue de Russie 41 – 02/ 536 02 35
sport.1060@stgilles.brussels

Retrouvez nos offres d'emploi sur notre site internet
stgilles.brussels/offres-demploi

Propreté publique
Chaussée de Forest 63
0800/ 97 613
proprete.1060@stgilles.brussels

Enlèvement gratuit d'encombrants et de graffitis